PLAN D'IMPLANTATION GENERALE

Délimitation des parties résidentielle et de passage

La Semois

1009D

1006A

35 EMPLACEMENTS DE PASSAGE
(emplacements libres sans électricité)

P6
271 F

B5

B6

B7

B10

P1
14 B

B3

PISCINE

B2

P4
1 E

P3
16 B

B9

P5
2 H

B4

Emplacements non délimités pour l'accueil de petites tentes

P6
271 F

EMPLACEMENTS SAISONNIERS
(caravanes résidentielles restant l'année)
Camping ouvert du 01/04 au 31/10

269A

18E

18D

17F

17D

P2
15 A

ZONE DE JEUX ENFANTS

B1

B8

19

22E

22F

20F

20E

20D

23G

23H

23L

3A

DESSOUS LE TERME

3C

BOIS DU TERMES

EMPLACEMENTS SAISONNIERS
(caravanes résidentielles restant l'année)
Camping ouvert du 01/04 au 31/10

70 EMPLACEMENTS DE PASSAGE
(emplacements délimités avec raccordement électrique)
+ 20 EMPLACEMENTS LIBRES
(petites tentes)

14X 14W 14C2 14A2 13S2 13R2 13T2 13V2 13Y2 13W2 13X2 13P2 11D 9G 8F 7C 6C 5E 4H

RUE DE LA STATION

SERGE POTVIN
INGENIEUR-CONSEIL EN ENVIRONNEMENT
RUE SAINTE FAMILLE 34
6230 VIESVILLE
BELGIQUE
Tél./Fax 071 343715
GSM 0496 254797

ECHELLE : 1/2.000e